

## SÉRIE

# Grignon : quatre candidats en lice pour racheter le domaine

« LA SAGA DU DOMAINE DE GRIGNON » (6/9). Cet été, « Les Echos » retracent l'histoire de ce domaine des Yvelines, qui a connu de multiples vies et dont l'avenir reste encore à écrire. Aujourd'hui, le coup de théâtre du rachat.



Quatre candidats à la reprise du site sont retenus fin 2020, à l'issue d'une première sélection (Francis Tack)

Par **Alain Piffaretti**

Publié le 12 août 2023 à 14:13 | Mis à jour le 14 août 2023 à 17:25

Après l'électrochoc provoqué par la tentative d'achat du domaine par le Paris-Saint-Germain, les défenseurs d'un « avenir agronomique » pour le site de Grignon s'organisent. Association « Grignon 2000 » (qui regroupe des anciens élèves et « amis » de Grignon), associations environnementales, anciens élèves et de nombreux élus : tous souhaitent peser dans le choix du repreneur, après le départ d'AgroParisTech.

L'Etat, échaudé par l'échec du projet de rachat par le PSG, a cette fois décidé de formaliser la procédure. Il lance, en mars 2020, un « appel à projet » avec un cahier des charges. Une dizaine d'acquéreurs, principalement des promoteurs, frappent à la porte. Le domaine, avec son château, ses terres, sa forêt de 140 hectares, son grand calme, à proximité de Saint-Quentin-en-Yvelines et de Versailles, aiguise les appétits.

Quatre candidats sur une dizaine sont retenus fin décembre 2020, mais leur identité n'est pas rendue publique. « Malgré l'apparence d'une procédure publique, nous avons l'impression d'être dans un univers opaque, nous n'étions même pas censés connaître les candidats potentiels », se souvient Anne Gouyon, ancienne présidente de l'association des Alumni d'Agro Paristech et membre du conseil d'administration de l'école.

## Opérations immobilières

L'identité des quatre prétendants fuite cependant. Il s'agit des promoteurs Novaxia et Altarea, de l'opérateur Grand-Paris-Aménagement, enfin de la communauté de communes Coeur-d'Yvelines, en partenariat avec « Grignon 2026 Investissement » (holding financière portée par l'association Grignon 2000). Grignon 2000 est co-présidé par deux anciens de Grignon, Georges d'Andlau et Hervé Lecesne. Ce dernier est également mécène de l'association et président de «Grignon 2026 Investissement».

*« Le projet que nous présentions à l'époque entendait déjà tout à la fois sauver le site et être source d'innovation »*

Mathieu Baron délégué général de l'association Grignon 2000.

Grignon 2000 et la communauté de communes communiquent abondamment sur leur projet. Ils estiment qu'il est le seul à garantir l'intérêt général et l'intégrité du domaine. Ils alertent, en effet, sur les risques que Grignon, bastion de la recherche et de la formation agroalimentaire française ne bascule entre les mains de promoteurs.

En créant des logements sous le statut de la copropriété, ces professionnels rendraient tout retour en arrière impossible. « Nous ne souhaitons pas de « logements dortoirs », martelait à l'époque Bertrand Hauet, premier vice-président de la communauté de communes et maire de Saint-Germain-de-la-Grange. « Le projet que nous présentions à l'époque, et qui a aujourd'hui évolué, entendait déjà tout à la fois sauver le site et être source d'innovation », indique aujourd'hui Mathieu Baron, délégué général de l'association Grignon 2000.

## Enseignement, recherche et développement

Le projet présenté par l'agglomération et Grignon 2000 s'articule autour du thème de l'agroalimentaire. Il tourne autour de deux axes : un centre de colloques dans les salles du château et un campus international dans les dépendances et espaces extérieurs.

La holding Grignon 2026 Investissement affirme posséder le soutien de grands leaders dans le domaine de l'agriculture de l'environnement et de l'alimentation, ainsi que de la banque des territoires et de plusieurs grands groupes bancaires. Une pépinière d'entreprises souhaitant développer de nouveaux concepts et bénéficier de la ferme expérimentale présente sur le domaine, pourrait aussi s'implanter aux côtés de labos de recherches.

### LIRE AUSSI :

- **Yvelines : la Cour des comptes ouvre une enquête sur la vente du mobilier du château de Grignon**

Après la communication mi-décembre de la « short liste », de longs mois s'écoulent. Une tribune publiée dans le Journal du Dimanche, réunissant plus de 170 scientifiques, dont la climatologue Valérie Masson-Delmotte, dénonce le fait que la procédure de vente de Grignon laisse « planer de grandes menaces sur l'intégrité du domaine et la préservation de ses patrimoines exceptionnels ».

Les signataires prennent partie en faveur du projet porté par Grignon 2000. Soudain, en plein cœur de l'été 2020, l'annonce de l'Etat résonne comme un coup de tonnerre. C'est le promoteur Altaréa qui a été choisi. Médusés, mais non vaincus, les défenseurs du domaine agronomique de Grignon sont bien décidés à ne pas en rester là.

